

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 27 juillet 2026

portant nomination d'un membre de la mission de contrôle du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives du Contrôle général économique et financier

NOR : ECOU2620473A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique et le ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 332-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2016-311 du 17 mars 2016 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, notamment son article 10 ;

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Arrêtent :

Article 1er

Monsieur Olivier FOILLARD, contrôleur général des armées, est nommé membre de la mission de contrôle du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives du Contrôle général économique et financier à compter du 1^{er} août 2026, en remplacement de Monsieur Damien d'OZOUVILLE, contrôleur général des armées, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 27 juillet 2026

Pour les ministres et par délégation :

La cheffe du Contrôle général économique et financier,
V. NATIVELLE